068-226800019-20130614-0000011569-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi: 17/06/2013

Réception par le Prefet : 17/06/2013

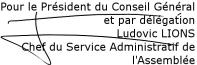
Publication: 21/06/2013

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente



N° CP-2013-6-7-2 Séance du vendredi 14 juin 2013

PROGRAMMATION DES AIDES AUX BATIMENTS A VOCATION CULTURELLE CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-5-3 du 7 décembre 2011 relative à l'approbation des Contrats de Territoire de Vie,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2012-6-7-3 du 5 décembre 2012 relative au Budget Primitif 2013 en faveur du Développement Culturel,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Décide de programmer au titre de la procédure « Contrats de Territoire de Vie » les deux opérations récapitulées dans le tableau annexé à la délibération et qui comporte également les cofinancements de nos partenaires collectivités territoriales ;
- Attribue à la ville de Sainte-Marie-aux-Mines les subventions départementales pour un montant total de 61 600 € dont :
 - . 13 600 € pour les travaux d'aménagement dans les locaux de VAL EXPO
 - . 48 000 € pour l'équipement en matériel numérique du cinéma situé dans le Théâtre
- Autorise leur versement étant précisé que les montants nécessaires seront prélevés, le moment venu, sur les crédits inscrits au budget du Département, au programme D213 Imputation 204-311-204142-22921-371 et 204-311-204141-22921-371.

LE PRESIDENT Pour le Président du Conseil Général du Haut-Rhin et par délégation, le 1er Vice-Président Rémy WITH

Adopté

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JUIN 2013

Bâtiments à vocation culturelle Procédure Contrat de Territoire de Vie

Contrat de Territoire de Vie Piémont, Val d'Argent, Pays Welche

N° Opération	Maître d'ouvrage	Montant	Taux	Montant de la
	Libellé de l'opération	Subventionnable		subvention
BVC03093	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	120 000 €	40%	48 000 €
	Equipement en matériel numérique du cinéma situé dans le			
	Théâtre Municipal à Sainte-Marie-aux-Mines			
	Fiche descriptive n° 417 annexée au CTV			
	Cofinancement:			
	CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 21 250 €			
BVC03094	SAINTE-MARIE-AUX-MINES	68 000 €	20%	13 600 €
	Aménagement de VAL EXPO Sainte-Marie-aux-Mines			
	Fiche descriptive n° 516 annexée au CTV			
	Cofinancement : Néant			

Total **61 600 €**